

An aerial photograph of Annecy, France, showing the city built on a hillside overlooking a large, clear blue lake. The surrounding landscape is a mix of green fields and distant mountains under a blue sky with scattered clouds.

Commune d'Annecy

Conceil d'Etat, 3 October 2008

Problématique:

- Valeur constitutionnelle de la Charte de l'environnement
- Compétences respectives du Parlement et du pouvoir réglementaire

Décret du 1^o aout 2006

- Procédure administrative visant à la délimitation autour des lacs de montagne de secteurs d'application de la loi littoral

Article 7 de la Charte de l'environnement de 2004:

- Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Répartition des compétences

- Loi

- Règlement

Article 34 de la Constitution 1958:

- La loi fixe également les règles concernant:
- ... -de la préservation de l'environnement ;

Affaire Dehaene 1950

- Droit de grève
- Ont reconnu la possibilité de l'adoption d'un règlement en l'absence de la loi
- Urgence
- Avant la Constitution de 1958
- Le Conseil d'Etat n'a pas accepté les arguments

Décision sur les OGM du 19 juin 2008 (Conseil constitutionnel)

- Le Conseil constitutionnel a établi «une nouvelle règle de partage de compétence entre la loi et le règlement».
- Seul le législateur est compétent

Conseil d'Etat

- Le CE soutient la logique du Conseil constitutionnel
- Le rôle du Gouvernement a été réduit aux mesures d'applications des décisions prises par le législateur
- Le décret a été annulé

Merci pour votre attention!

